

7. L'esprit de la Société de Marie

Vivre de la vie de Marie, respirer son esprit

Si l'on posait aux Maristes la question, Où trouver l'expression essentielle de la spiritualité mariste, ils renverraient sans doute à l'article sur L'esprit de la Société, les nn. 49 et 50 des Constitutions de 1872, inclus par le Chapitre général de 1985 dans le texte des nouvelles Constitutions (n. 228). Ils ajouteraient sans doute le n. 1 de 1872, qui se trouve au n. 7 de 1987. Les Maristes n'ont sûrement pas tort de trouver surtout dans ces textes leur patrimoine spirituel, même si le P. Coste nous rappelle que la Règle du Fondateur « ne peut pas être ... réduite à un certain 'esprit', dont la description, pour précieuse qu'elle soit, n'a eu lieu que sur le tard, quand tout l'essentiel avait déjà été dit dans une multiplicité de détails » (*Etudes sur les premières idées de Jean-Claude Colin – I.*, p. 223).

Le premier numéro des Constitutions de 1872 – qui commence avec les mots « Haec minima Congregatio – cette petite Congrégation » - introduit l'article n. 1 sur « Le nom et le but de la Société ». Il est resté presque sans changement depuis sa première apparition dans « L'épitomé des règles de la Société de Marie », rédigé en 1836 ou peu après. Dans sa structure générale et une grande partie de son contenu, il est évidemment modelé sur les premiers numéros des Constitutions des Jésuites. Sauf pour une phrase. C'est celle qui est imprimée dans les Constitutions actuelles, n. 7 comme le paragraphe 2) :

« (Si cette petite Congrégation) a été gratifiée de ce nom très doux de Société de Marie, c'est ... pour que tous ceux qui y sont admis, se souvenant de la famille à laquelle ils appartiennent, comprennent bien qu'ils doivent rivaliser avec cette sainte Mère dans l'exercice de ses vertus, et vivre pour ainsi dire de sa vie, surtout dans l'humilité, l'obéissance, l'abnégation propre, la charité mutuelle et l'amour de Dieu... »

Il n'existe aucun parallèle à cette phrase dans le texte de saint Ignace. En effet, cette phrase nous indique où nous devons regarder afin de trouver le centre dynamique de vie et d'action à partir duquel les Maristes sont appelés à vivre la totalité de l'évangile. Nous sommes appelés à vivre de la vie de Marie ; autrement dit, à une *assimilation* ou

identification à Marie. J'ajouterais tout de suite que ça va plus loin qu'une simple imitation de Marie – nous allons y revenir.

Le P. Colin nous dit de « rivaliser » avec elle dans l'exercice de ses vertus ; il en nomme cinq qui sont caractéristiques de Marie : l'humilité, l'obéissance, l'abnégation propre – celle-ci a été ajoutée par Colin aux Constitutions de 1872 – la charité mutuelle, l'amour de Dieu. Nous ne saurions jamais nous passer de ces vertus, qui reflètent l'âme de Marie. Mais nous sommes appelés surtout à « vivre de sa vie ». Comment le faire ? (Ici, d'ailleurs, je ne suis pas toujours en accord avec Jean Coste; voir mon article dans FN 5,4, pp. 427-429.)

Passons maintenant au n. 49 sur L'esprit de la Société. Ce numéro est entré assez tard dans l'histoire des Constitutions ; sa forme la plus primitive se trouve dans celles des Sœurs de 1856. Nous nous rappelons tous ce passage :

« Qu'ils aient toujours à l'esprit, que par un choix de grâce ils appartiennent à la famille de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, qu'ils doivent à son nom d'être appelés Maristes, et que dès le début ils l'ont choisie comme modèle, comme première et perpétuelle supérieure. Si donc ils sont vraiment les fils de cette Mère très bonne et s'ils ont à cœur de l'être, ils s'efforceront constamment de puiser en elle son esprit et de s'en pénétrer : un esprit d'humilité, d'abnégation propre, d'union intime avec Dieu et de charité très ardente envers le prochain. Ainsi doivent-ils en toutes choses penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie ; autrement ils seraient des fils indignes et dégénérés. »

Certains éléments se trouvent à la fois au n. 1 et au n. 49 : appartenir à la famille de Marie et porter son nom ; les vertus de Marie, même si les listes en sont un peu différentes (l'obéissance ne revient pas une deuxième fois, et la charité mutuelle et l'amour de Dieu sont devenus plus forts, l'intime union avec Dieu et la charité très ardente envers le prochain). Une phrase en particulier a été corrigée après le Chapitre général de 1872. Le réviseur romain semble avoir trouvé trop audacieux le « penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie ». Il lui a substitué le texte que plusieurs d'entre nous ont appris par cœur (en latin) au noviciat : « ainsi qu'ils s'efforcent d'imiter Marie en pensant, Marie en parlant, Marie en toutes choses ». Cette révision était plus que simplement cosmétique : elle a changé de façon fondamentale la

pensée de Colin et a substitué une spiritualité d'imitation et d'effort. Autrement dit, elle a réinterprété la spiritualité de Colin comme ascétique – nous nous efforçons d'imiter Marie.

L'intention de Colin est différente et implique une spiritualité mystique : nous avons l'esprit de Marie – nous l'aspirons et respirons, formule que je préfère à la traduction officielle française. Donc nous pouvons, nous devons penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie. Cela reprend l'idée exprimée au n. 1 et la complète : nous vivons de la vie de Marie, donc nous reproduisons ses actes internes et externes – et, bien entendu, ses vertus. Et nous le faisons, non seulement dans les moments de prière et de récollection mais aussi et surtout dans notre apostolat, où nous serons des « instruments des miséricordes divines ».

Comment devrions-nous comprendre un tel langage ? Qu'est-ce qu'il voulait dire, le P. Colin ? Une certaine lumière est jetée sur la question par un autre auteur du 17^e siècle que Colin avait lu, François Guilleré. Lui aussi était un « jésuite mystique », mais un disciple plutôt de Pierre de Bérulle que de Louis Lallemant. Je cite deux passages de son ouvrage intitulé *Maximes spirituelles*. Malheureusement nous ne savons pas avec certitude que Jean-Claude Colin ait lu ce livre ; en tout cas les parallèles sont frappants. Le premier passage a pour titre : « La différence qu'il y a, entre imiter notre Seigneur, et se revêtir de notre Seigneur » (tome I, livre III, maxime xii, §1):

« Il est à remarquer ... qu'imiter notre Seigneur, et s'en revêtir, n'est pas une même chose. Nous imitons notre Seigneur, quand nous faisons notre action, par ressemblance de celles, qu'il a opérées ; et quand par notre opération propre nous exprimons en nous ce qu'il a fait intérieurement, ou extérieurement : de sorte que notre opération, pour en bien parler, soit une expression, et une image de la sienne.

« Mais se revêtir de Jésus-Christ, n'est autre chose, qu'une appropriation, et une application de ses actions ; de manière, que ce n'est pas tant moi, qui agis, que je m'applique les actions de Jésus ; et alors il ne reste autre chose à l'âme, que d'offrir au Père Eternel ces mêmes opérations adorables, pour supplément des siennes. »

Le deuxième passage a pour titre « Tout chrétien a l'obligation d'être animé de l'Esprit de Jésus-Christ en toutes ses actions » (tome I, livre III, maxime xiii ch. 1, §1):

« Voici la fin du christianisme, comme celle de Jésus, qui a été, de nous animer de son Esprit, et de faire uniquement notre vie. Tout ce que nous faisons de saintes actions pour le prochain et pour nous-mêmes ... n'est pas ... la fin dernière que Jésus a eue, mais c'est de vivre de sa sainte vie ; sans cela, avec tout le reste, nous sommes des corps inanimés, et avec cela, sans tout le reste, nous sommes en quelque manière divinisés...

« Si nous sommes donc les véritables membres de Jésus notre chef, comme nous assure saint Paul ... il faut, que partout nous soyons uniquement animés de son esprit. Il faut que cet esprit divin vive tellement en nous dans les plus petites choses, qu'il anime jusqu'à nos paroles, à nos regards, à nos démarches, à nos postures et qu'il se puisse dire de nous que nous marchons comme Jésus, que nous parlons comme Jésus, que nous regardons, et que nous opérons comme Jésus ; et qu'ainsi notre vie est la même avec la vie de cet admirable Sauveur. »

Ces lignes de Guilloché sont une expression classique d'une des intuitions centrales de l'Ecole Française de spiritualité, c'est-à-dire l'identification ou l'assimilation à Jésus-Christ. Ces auteurs exploitent le potentiel mystique de certains passages de saint Paul, notamment Rm 13,14 : « Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ », et Ga 2,20 : « Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi. »

Or, le P. Colin n'avait qu'à faire ce que j'appellerais une « transposition mariale » de ces thèmes que nous venons de lire chez François Guilloché, pour arriver aux formules bien connues de ses Constitutions : vivre de la vie de Marie, respirer son esprit, penser, juger, sentir et agir comme elle.

Jésus et Marie dans la doctrine spirituelle du P. Colin

Mais alors, une telle procédure peut être problématique : est-il vraiment légitime de transposer « vivre de la vie de Jésus » en « vivre de la vie de Marie », et ainsi de suite ? A un certain niveau, il n'y a pas d'énorme difficulté. Se conformer à Marie, première croyante, première disciple de Jésus, n'est-il pas la meilleure façon de se conformer à Jésus ? Cette doctrine est classique. Nous avons lu chez Balthasar, que les trois composantes de toute spiritualité « s'intériorisent dans l'attitude aimante de Jésus envers son Père dans l'Esprit saint » et qu'elles se réalisent ensuite dans l'église, dont la

Vierge Marie est le prototype. Mais si le problème peut être résolu au niveau théorique, il continue à gêner certains. Le rapporteur romain qui devait examiner les Constitutions de 1872 n'est peut-être pas le seul à estimer que « dans ses Constitutions le P. Colin ne parle pas *beaucoup* de la Sainte Vierge, il en parle *trop* » (cf. « Colin, Jean-Claude », *Dictionnaire de spiritualité*, t. 2, col. 1084). Dans un mot, Marie, remplace-t-elle Jésus-Christ dans la spiritualité mariste ?

Il est lieu de rappeler la place de Jésus dans la doctrine spirituelle de Jean-Claude Colin. En effet ce n'est pas du tout le cas que notre Fondateur se réfère uniquement à Marie. N'oublions pas qu'il projetait à un moment une deuxième œuvre consacrée à l'adoration eucharistique. Quoiqu'on pense de ce projet, il montre que la spiritualité de Jean-Claude Colin n'est pas exclusivement mariale. Ce n'est pas le moment d'essayer de faire justice au sujet de Jésus dans la spiritualité mariste, mais il importe de vous présenter certains textes coliniens qui parlent de Jésus dans les mêmes termes que nous avons vus chez Guilloché. Tous datent de 1842. Ils serviront à redresser toute impression de déséquilibre qui puisse rester dans l'esprit, même si on est toujours loin de faire une synthèse harmonieuse de tous les enseignements spirituels qu'on trouve sous la plume ou dans la bouche de Jean-Claude Colin.

Dans le premier texte que j'ai choisi (ES 45,1-2), le Fondateur parle avec le P. Eymard : « Il faut bien vous revêtir de Notre-Seigneur, dit-il, tout faire par lui, comme si vous étiez le corps de son corps, l'âme de son âme.

Il continue : « Comme votre vie est une vie d'action, en vous revêtant de Notre-Seigneur (cf. Ga 3,27), vous serez toujours en paix et même votre âme sera toujours occupée comme dans une douce prière. Vous ne pouvez pas faire beaucoup d'exercices de piété ; mais en vous tenant bien uni à Notre-Seigneur, cela vous tiendra lieu de tout. Vous verrez tout en lui, vos enfants, vos emplois, vous-même ; c'est une chose bien importante. »

Le deuxième texte (ES 55) fait partie de son exhortation au Chapitre général de 1842 : « Nous devons aimer tout ce que Jésus-Christ a aimé, abhorrer tout ce qu'il a abhorré. Cette conformité avec les sentiments et la vie de Jésus-Christ doit être le sujet des méditations de toute notre vie : *Mihi mundus crucifixus est et ego mundo*. Demandons

donc bien cette grâce. La vie est courte : hâtons-nous de suivre Jésus-Christ ; nous nous reposerons dans l'éternité... »

Il est clair que le P. Colin est bien habitué à parler d'une conformité aux sentiments et à la vie de Jésus qui est similaire à celle qui est recommandée par le P. Guilloché. Remarquons aussi ceci : dire que les « sentiments et la vie de Jésus-Christ » doivent être le sujet des méditations « de toute notre vie » afin d'arriver à la « conformité » avec eux, cela peut suffire à corriger toute notion que la spiritualité de Colin est centrée uniquement sur Marie et non sur le Christ. Ce n'est pas le cas que chez Colin, Marie remplace Jésus. Autrement dit, la spiritualité mariale de Jean-Claude Colin est en fin de compte christocentrique.

C'est surtout dans l'exercice du ministère que le P. Colin veut que le Mariste se revêtît de Jésus :

ES 56,4 : « ... N'est-ce pas la vie la plus noble et la plus digne d'envie, que cette vie qui nous fait partager la mission du Verbe incarné ? Soyons donc revêtus de Jésus-Christ et pour cela travaillons de tout notre cœur pour que Jésus-Christ travaille avec nous ; il faut mettre l'homme de côté : ainsi quand on est en chaire il faut se faire ces questions : Qui suis-je pour annoncer à ces âmes la bonne nouvelle, pour leur distribuer le pain de la parole de Dieu ? Pourquoi suis-je monté dans cette chaire ? C'est pour les engendrer à Jésus-Christ. »

ES 102,27 : « Au confessionnal, il faut se revêtir de Jésus-Christ ... Revêtons-nous des sentiments de Jésus-Christ envers les pécheurs, envers la Samaritaine, envers Madeleine. Jésus-Christ est mon modèle ; c'est Jésus-Christ, qui doit parler par ma bouche... » (cf. aussi ES 142,7-8 ; 170).

Colin revient à l'union, à l'identification à Jésus, en des termes qui évoquent Jn 15,1-6 (ES 134,1- : « Il faut que les missionnaires, que les Maristes soient des hommes entés en Jésus-Christ et qui n'aient point d'autre mouvement que le sien, de même que le sarment uni au cep n'a point de vie propre que celle de la sève qui lui vient de la vigne ; si on le détache de cette sève, de cette vigne, il meurt ; il en est de même de nous »).

Écoutons maintenant un autre passage du discours adressé au Chapitre de 1842, qui est rapporté par Mayet (1.722) mais qui n'a pas été reproduit dans les ES :

« Nous sommes placés par état et par devoir à la suite de Jésus-Christ et sa divine mère ; que toutes nos pensées, que tous les mouvements de notre cœur, que tous nos pas soient dignes de nos augustes modèles. Vivons de leur vie, pensons comme ils ont pensé, jugeons des choses comme ils en jugent eux-mêmes. Que notre union avec eux par la prière soit telle que nous ne les perdions jamais de vue, et que le monde, avec sa gloire mensongère soit pour nous ce qu'il était pour le grand apôtre : *mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*. Ce n'est que par là, mes très-honorés confrères, que nous ferons l'œuvre de Dieu, que nous deviendrons entre ses mains les instruments de sa divine miséricorde en faveur des autres, et que nous opérerons le grand ouvrage de notre perfection. » Dans ce morceau, me semble-t-il, nous avons une synthèse magnifique de la spiritualité apostolique du P. Colin. Elle ne serait pas déplacée dans la bouche de Bérulle ou d'un de ses disciples.

Vue à la lumière des textes que nous venons de lire, la transposition mariale des expressions de François Guilloché effectuée par Jean-Claude Colin pour arriver à celles qu'on trouve dans le N. 49 de ses Constitutions peut sembler moins abrupte. Car, nous l'avons vu, le P. Colin peut recommander aux Maristes à de différents moments de vivre de la vie de Jésus (du moins, d'être conformes à ses sentiments et à sa vie), de vivre de la vie de Jésus et Marie, ou de vivre de la vie de Marie. Il peut nous exhorter de sentir, de juger, d'agir comme Jésus, comme Jésus et Marie, ou comme Marie. Rien ne pouvait illustrer plus vivement le principe de Bérulle, qui a déclaré : « Parlant de vous, Marie, nous parlons de Jésus. »

Après avoir reconnu la transposition mariale nous pouvons entendre les propos du Fondateur en référence à une tradition qui a pour source la doctrine de Pierre de Bérulle. Cette doctrine comprend la vie spirituelle comme une union et une ressemblance toujours plus étroites à Jésus-Christ. Tout de même il reste vrai que, dans son dernier mot adressé à la Société qu'il avait fondée, le P. Colin parle de vivre de la vie de Marie, de respirer son esprit, de reproduire ses vertus, de penser, juger, sentir et agir comme Marie.

Une telle spiritualité d'identification à Marie se comprend très bien dans le cas des femmes. Mais pour des hommes, je veux dire des mâles, comment est-ce possible ? Je crois que deux éléments de notre charisme la rendent plus compréhensible dans le cas des Maristes. Le premier c'est le fait que le charisme mariste soit apostolique. Alors c'est

dans le cours d'un quotidien normalement actif, pour la plupart scène de l'exercice d'un ministère sacerdotal, que nous sommes appelés à vivre de la vie de Marie, à penser, sentir, juger, agir comme elle. Dans ce contexte précis, s'efforcer d'avoir une attitude ou un comportement marial peut servir à neutraliser des tendances à dominer, à concurrencer, à jouir des privilèges, à ambitionner et d'autres traits du cléricalisme. Une deuxième considération : le Mariste contemple Marie surtout en ses relations à d'autres, et notamment à l'Eglise. Cela empêche toute erreur d'une interprétation trop psychologisante d'une assimilation à Marie.

Inconnus et cachés en ce monde

Et, s'il fallait chercher la quintessence de la doctrine spirituelle du P. Colin, nous irions, je suppose, à la conclusion de l'avant-dernière phrase de L'esprit de la Société : « inconnus et comme cachés en ce monde » (expression qui revient souvent chez Colin, au singulier comme au pluriel). Je vous renvoie aux réflexions du regretté P. Bearsley, « From Ascesis to Kenosis. The Evolution in Marist Understanding of the 'Unknown and Hidden' », *FN* 5,1, 2000, pp. 69-94.

Coste a toujours avoué qu'il ne savait pas nommer la source précise de la formule « inconnu et caché en ce monde » (cf. *Vision mariale*, pp. 439ss., surtout p. 445). Colin lui-même en parle comme si Dieu lui l'avait inspirée (cf. OM 3, 819, etc., mais il n'est pas nécessaire d'y voir une révélation au sens stricte du terme). Il y a quelques années, j'ai trouvé les trois premiers mots, *inconnu et caché* (au singulier) dans un passage du *Catéchisme spirituel* de Jean-Joseph Surin, ouvrage que le P. Colin « recommanda beaucoup » à Mayet (ES 35,5) : « La contemplation est une opération par laquelle l'âme regarde l'universelle vérité. Le propre de cette opération est d'être fort simple, fort peu distincte, mais qui repose avec paix en quelque chose qui est beaucoup plus *inconnue et cachée* que découverte et connue. Plus elle est haute, plus elle est confuse ; et quand même par des notions surnaturelles l'âme connaît des choses distinctes et clairement manifestées, il y reste quelque chose d'*inconnu et de caché*, dont elle fait plus de cas, et qui est le meilleur objet de ce qui la touche. »

Je trouve cette citation d'autant plus intéressante que son application du fameux *ignotus et occultus* à Dieu, objet de la contemplation, se rapproche d'un passage remarquable de Coste dans ses conférences de Valpré en 1988 (*Une vision mariale de l'église*, p. 471s.) : « Personnellement, je vois la vocation mariste toute entière résumée dans la ligne de l' « inconnus et cachés », dans l'intelligence en toutes ses dimensions du mystère du Dieu caché, dans l'acceptation de cette double face du Dieu caché : compréhension de l'intérieur du phénomène de la sécularisation, solidarité jusqu'au bout avec ceux pour qui Dieu est caché, en grande partie à cause de nous, et en même temps maintien en nous de la foi au Dieu caché des mystiques, foi suffisamment réelle pour que d'autres puissent venir s'y abreuver. »

Plus tard, j'ai rencontré la même expression non seulement ailleurs chez Surin mais chez d'autres spirituels des 17^e et 18^e siècles, tels le Dominicain Chardon et le Jésuite Caussade, et dans plusieurs contextes divers (Dieu, Nazareth, le chrétien). En effet la formule est en partie suggérée – comme Coste, bien sûr, le savait – par des lieux bibliques : le « Deus absconditus » d'Isaïe 45,15 ; la phrase de Paul (Co 3,3), « Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo » ; la « vie cachée » de Jésus et de Marie à Nazareth. Néanmoins l'expression stéréotypée « inconnu et caché » est caractéristique de la spiritualité française du 17^e s. ; on suppose qu'elle ait été monnayée à un certain moment et qu'elle soit devenue courante dans le langage de l'époque. Sans doute le jeune Colin l'a lue dans Surin ou ailleurs, et elle est restée en son esprit avec une force qui l'impressionne.

En tout cas l'originalité de Colin subsiste en la forme « pleine » sous laquelle l'« inconnu et caché » a passé dans nos Constitutions : « inconnus et cachés en ce monde ». Nous le savons bien : il ne s'agit pas d'être cachés *au monde* mais *dans le monde*. Les maristes ne sont pas mis à l'abri du monde mais ils y sont enfoncés pour être actifs. Il est permis au bibliste de penser à la parabole du levain en la pâte (Mt 13,33) et de s'étonner un peu que le P. Colin, selon toutes les apparences, ne la cite jamais.

La pratique de la spiritualité mariste

Arrivés à la fin de cette longue réponse à la question, Qu'est-ce que la spiritualité mariste ?, vous avez le droit de poser une deuxième question : Très bien. Mais la spiritualité mariste, comment la faire ? Qu'est-ce c'est en pratique, et comment peut-on l'apprendre ?

La doctrine spirituelle de Jean-Claude Colin se constitue de plusieurs composantes. Parmi elles nous avons identifié Ignace de Loyola, Pierre de Bérulle, Louis Lallemant, Jean-Joseph Surin et François Guilloché. Il y avait certainement d'autres, par exemple Franchi, dont l'influence sur Colin, et notamment son enseignement sur l'humilité a été démontré par Charles Girard (*FN* 4,2 (1998), 257-293). Il serait sûrement intéressant et fructueux d'explorer également l'influence de François de Sales, éventuellement aussi de Thérèse d'Avila ou de Jean de la Croix. Toutes ces composantes, assez diverses ont été réunies dans un seul tissu par la prière, la réflexion, l'expérience, la souffrance de Jean-Claude Colin. Ce tissu, comment voulait-il la transmettre aux Maristes ?

Saint Ignace a légué à ses disciples les *Exercices spirituels*. D'autres fondateurs, tel le P. Chaminade pour les Marianistes, ont laissé des traités spirituels. Notre Fondateur n'a laissé aucune synthèse, aucun traité ou manuel. Mais il ne nous a pas abandonnés sans guide. Car il nous a légué une Règle. Celle-ci devait être beaucoup plus qu'une simple collection de règlements. Un peu comme la Règle de saint Benoît, elle devait être une règle de vie, qui allait nous conduire jusqu'à la sainteté.

La Règle du P. Colin subsiste dans un certain nombre de textes législatifs, culminant en les Constitutions de 1872. Elle est aussi exprimée, cette Règle, en de nombreuses remarques recueillies par Mayet, où le Fondateur a dit : « Ceci est dans la Règle », ou « ceci sera dans la Règle ». Même dans les cas où un indice manque, quand le Fondateur parle, il commente très souvent la Règle. Car la Règle ne devait jamais être consignée de façon définitive à une parole écrite ; elle devait rester une parole vivante. Je crois que cette parole s'adresse toujours à nous et qu'elle peut nous conduire jusqu'à la sainteté en nous indiquant comment être mariste. Alors la dernière conférence traitera du défi de la Règle du P. Colin. Nous allons voir que, selon la citation du P. Coste avec laquelle j'ai commencé cette conférence, la Règle du Fondateur « ne peut pas être ...

réduite à un certain 'esprit', dont la description, pour précieuse qu'elle soit, n'a eu lieu que sur le tard, quand tout l'essentiel avait déjà été dit dans une multiplicité de détails ».